Chanoine Brugière

St Pierre de Côle

Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

St Pierre de Cole

St Pierre de Côle
Decroizant J. Bte not. 1808
Chuniac de Lavy Franç. 1821
Deplaigne Antne Prosper. 1838.
Clugnac de Lavy. 1840
Deplaigne. 1841
Clugnac. 1860
Duverneuilh. 1861
Deplaigne. 1864
Maury. 1874
Clugnac. 1875
Queyroy. 1880
Maury. 1882
Duverneuil.

2 le bourg. 60 m. 120 h.	Coutaudoux (les) 3 NE. 3	Patussier. 1 . . 1
Batelaire. 1/2 SO. 4	♁ St Chavy. NE. 10	Les Peyriches. 2 1/2 N. 6
la Beloffie. 4 1/2 NE. 9	Donache. 1 1/2 NE. 1	Peireloux. 1 1/2 NE. 2
la Belonnie. 2 1/2 SE. 11	♁ Ruines de Doumarias. 1 1/2 NE.	la Pépidie. 1. 1
la Benechie. 4 1/2 N. 11	Ferrières. 1 1/2 N. 1	aux Piles. 2N. 5.
Beygoulèze. 4. 4	La Forêt. 3 1/2 NE. 16	la Portière (Caffy)
5 Baspeyras. 2N. 3	Fauranchie. 1 1/2 N. 1	Pradelard. 3. 2
la Braconnerie. 4 1/2 N. 1	les Cardes. 1 1/2 SE. 2	Puychaud. 5N. 1
leybraudie. 3 NE. 3	Min de Gerle. 1N.	Puy Jean. 3 ES. 3
Chez Biard. 3 1/2 N. 10	les Ganes. 1NE.	Puypelat. 1 1/2 NE. 4
♁ Bruzac Chau 5. 1 1/2 N. 3	les Granges. 2N. 3	la Rebière. 2. 1
Chez le Caffy. 4 EN. 2	la Grave.	la Rivarie. 1. 11.
Champlouvier. 1 1/2 NE. 11.	Guichardie. 1NE. 1	♁ la Reynerie. 4 NE. 4
Cesserou. 1 1/2 SO. 12	le Genest (de G.)	Rouille Dina. 3 1/2 N.
Chatellerie. 3/4 ON. 10	las lacassas. 10N.	Sardenne. 2 1/2 NE. 6
le Chef du Claud. 4 NE	lavy. 2N. 3	Tabarlat.
Cloud. 1 . 1	la Malaterie.	Trépont. 1 SO.
Cluzeau. 2. 1	le Montet. 1 E. 1	Trolunon. 1 . 1
la Coste deux Bothiers.	le Parc. 1	Tronuzière. 1 . 1
♁ Chapelle de St Anne.	la Martonie (de G.)	♁ Verdinas (Verzinas)

SHAP Fonds Pommarède

St Pierre de Côle. 1200 habitants dont 150 au bourg; 250 communiants; 2.951 hect.; 129m 229m altitude; à 12k de Thiviers; 24k de Hautefort; 28k de Périgueux.
Revenus de la commune en 1884: 6?, 26 x 40.
Revenus de la fabrique en 1881: (235# ord.) 298#
Sol: oolite inférieure, oolite moyenne. Crétacé inférieur. Carrières.
Cette commune est située partie en plaine et partie sur des coteaux. Elle est arrosée par la Côle dans toute sa longueur du nord-est au sud-ouest. Le sol en général peu profond et rocailleux repose sur presque tous les coteaux sur des bancs calcaires; les terres labourables sont peu profondes et remplies d'une prodigieuse quantité de cailloux roulés. Il y a deux carrières de pierre dite creuset qui sont exploitées à ciel ouvert au fur et à mesure des besoins. Ses produits sont le froment et le maïs en petite quantité, le blé sarrazin, les châtaignes, les pommes de terre etc.. Il se faisait autrefois dans la commune une grande quantité de vin de qualité médiocre, celui de Brizac faisait exception, il était renommé. Il y a trois foires annuelles qui se tiennent: le 2e mardi de janvier, le dernier lundi de mars et le 20 du mois d'août. Ses principales relations ont lieu avec Thiviers, Nontron et Limoges. Dans les chaleurs il règne rarement dans la commune des fièvres intermittentes et même des fièvres pernicieuses; leur cause peut être attribuée non à l'insalubrité naturelle de l'air mais au séjour des eaux croupissantes dans certaines parties de la plaine et à l'usage de mettre de la bruyère et des ajons pourrir sur les chemins, ce qui dans les chaleurs développe des gaz extrêmement délétères. L'atmosphère est souvent brumeux, à cause des brouillards qui règnent dans les vallons. Sa population se compose presqu'entièrement de petits propriétaires assez à l'aise et pacifique, mais laissant à désirer sous le rapport religieux.

Nous lisons au cahier des doléances de 1789 les notes suivantes sur cette paroisse :
« ... A l'extrémité supérieure et au levant de ladite paroisse où commencent ces deux chaînes de montagnes qui la couvrent des deux côtés on aperçoit de vastes terrains en composant le tènement, couverts à peine de mauvaises bruyères d'ajons et parsemés de loin en loin de quelques arbustes languissants... Du côté du midi ces montagnes exposées au levant étaient anciennement renommées par la qualité excellente de leurs vins connus sous le titre de vins de Bruzat vous les apercevez hérissées de rochers affreux entrecoupés de profonds ravins causés par les torrents qui se précipitent de leur sommet et à l'impétuosité desquels rien n'a échappé que la dureté du rocher et une terre rouge et compacte semblable à l'argile et impropre à toute production... La plaine qui sépare ces montagnes large d'environ deux ou trois cents brasses... est toute couverte de cailloux propres à rebuter les bras les plus robustes... »
Origines : « Sanctus Petrus de Cola » 1192 (Ses p.) « Eccl. Sti Petri de Cola » (P. XIIIe s.) ; « St Pierre de Cole, collat. St Jean de Cole » (P. 1516-1538) ; « Eccl. Sti Petri de Cole unita priori de Cole » (P. 1556) ; « Cure de St Pierre d'école » (P. 1648) ; « Saint Pey de Cole » (XVIIe s.) ; « Vic. perp. de St Pierre de Cole » (P. 1711-1713) ; « S. Pierre d'école, coll. le prieur de St Jean d'école » (P. 1780).
Délimitation : Sa succursale comprend la commune en son entier et celle de Lempzours moins les hameaux de Francony et de Prioriol réunis à Négrondes (Etat des succursales de 1825, 21 avril. Archiv. de la Dordogne).
Titulaire et Patron : St Pierre-ès-liens, 1er doût. Statist. de l'Evêché. Le retable de l'autel représente la délivrance de St Pierre à Jerusalem. Eglise romane en forme de croix latine. Son portail est remarquable ; il est orné de voussures et de colonnettes de style roman. Le clocher est carré, à plusieurs étages, percé d'arcades à double archivolte reposant sur des colonnettes. Deux absidioles rondes accompagnent le chevet. Tribune. Sacristie humide. Sur un des côtés de l'église il y avait une porte et un bénitier réservés, dit-on, aux lépreux de la maladrerie afin qu'ils ne fussent pas en contact avec la partie saine de la population (Bull. de la Soc. hist. du Périgord.)
7 croisées dont une plus petite dans le chœur.
Tableaux : N.-D. du Rosaire, N.-D. de Pitié, N.-D. du Scapulaire, St Pierre recevant les Clefs.
Statues : Une statue de la Vierge en pierre,
—

autre statue de la Vierge en chêne (a de la valeur); statue du S.C. de Jésus (a de la valeur), statue de St Joseph.
2 petites chapelles dont une à la Vierge.
Une cloche de 800 liv.
Cimetière à 75m souvent envahi par la rivière et qu'il faudrait transporter ailleurs. — Cimetière des ladres. — En 1839 en faisant le chemin de grande communication on découvrit une grande quantité de cercueils en pierre tendre du pays.
Presbytère à 110 mètres. 5 pièces et jardin de 15 ares. — (Archiv. de la Dord. Q 77 No 281 et Q 550 No 245) Vente à Léonard Saunier Ferrière d'Agonac: 1° le presbytère de St Pierre de Colle; 2° une pièce de pré au lieu appelé sous Bruzac provenant de Vaudre émigré 8.240 fr. Périgueux 15 messidor an IV.) — (Ibidem Q 78 No 300) Vente à Jean Lavaud une grange et lopin de jardin provenant du presbytère de St Pierre de Colle, 602 fr. 16 messidor an IV. —

Curés de St Pierre de Côle.

		Écoles.
J. Dussel. c. 1673. 81	Boisse. V. rég. 1783.	Neuilhier. 183 ?
Bazinet chan. 1681. 87.	Bouze prieur. 1784	Couly. 1849
Mathieu. c. 1687. 1711.	Legrand. 1780.	Laurique. 1860.
Nicol. Robert. 1723. 37.	Cassaigne const. 93.	Redon. 1869. 74
Fedou. C. 1749.	Dubut. 1810. 12	Lamothe. 1874
Bordas. 1766.	Laval. 1822.	Monsour. 1875
Nicolas Grand. 1771.	Godin. 1825.	Ploton 1878. 88.
Guymond. 1778. 83.	Vergniolles. 1830.	
Antoine Boisse. 1783.	Miquel. 1835 ?	

— M. Bazinet était chanoine régulier de l'abbaye de Chancelade et prieur-curé de St Pierre. 1681.
— Nicolas Grand était chanoine régulier de l'ordre de Saint-Aug. congrégation de France 1771.
— Guimond, chan. reg. de la Cong. de France 1778.
— Voir au Bull. archéol. V 340 et 341 les actes de nomination et d'installation d'Antoine Boisse. 1783.
— Pierre Durand de Noillac né à St Pierre de Côle mourut en exil à Bilbao en 1793; il était agé de 47 ans.
— Cassaigne prêtre constitutionnel (voir mes notes à la partie réservée au Clergé.) —
— ✝ Bruzac. Bruzac est mentionné dès le XIe siècle dans une donation à l'abbaye d'Uzerche (1040) voir plus loin.
Il est cité également dans la donation que Pierre de Mimet évêque de Périgueux fait de cette église au prieuré de St Jean de Côle en 1173. La possession de la chapelle de St Saturnin de Bruzac est confirmée au prieuré de St Jean de Côle en 1192 par une bulle du pape Célestin III. — On trouve dans le cartulaire de Chancelade en 1210 « Brusac, Bruzac »; dans le pouillé du XIIIe siècle

«cap. de Bruzac»; dans Lépine vol. 34 «Castrum superius et inferius de Bruzaco» 1269; etc.

Bruzac était une châtellenie dépendant de la baronnie de Nontron. D'après le fouage de 1365 il comprenait dix paroisses qui sont:

St Pierre de Côle	Chalais
Vaunac	St Paul-la-Roche
St Martin de Fressengeas,	Ste Marie-de-Frugie
St Romain	Villars
St Clément	Jumilhac

A cette nomenclature M. de Gourgues ajoute St Jory-de-Chalais.

De l'ancienne forteresse de Bruzac il ne reste aujourd'hui que de majestueuses ruines dont Mr Jules de Verneilh a donné la description et le dessin (Bull. de la soc. hist. et arch. du Périgord V. 345): «Le château de Bruzac, situé sur une colline rocheuse assez escarpée, était fort considérable, on y compte encore sept tours rondes ou octogones couronnées de machicoulis et parfaitement d'aplomb, malgré la destruction des toitures. La façade principale, parallèle au cours de la rivière qu'elle domine à une assez grande hauteur, était flanquée de deux tours rondes, percées de fenêtres en croix et portait, comme ces tours, une guirlande continue de machicoulis. Au nord une courtine crénelée, accompagnée de deux tours circulaires, défendait le pont-levis et la porte d'entrée ogivale qui, par une disposition singulière, était percée dans une de ces tours au lieu de s'ouvrir au milieu de la courtine. De grandes terrasses appuyées par des contreforts complétaient les défenses de la forteresse le long de la colline, ajoutant ainsi leur hauteur à ses escarpements naturels, et sur le plateau, des fossés et une enceinte la rendaient fort redoutable.» M. de Verneilh ajoute que ce château n'offre rien d'antérieur au XVe siècle malgré son origine bien autrement ancienne.

La grande forteresse antique «magnum castrum antiquum» appartenait à un seul seigneur et comprenait deux châteaux: l'un sur motte appelé le château haut de Puy Beral (Castrum de Podio Beraldo), le second ou château bas appelé de Soleyra.

En 1040 Hélie de Flamenc fils d'Adhémar seigneur de Bruzac fit avec Attiberge, sa femme, sœur de Jourdain de Laron, évêque de Limoges, une donation à l'abbaye d'Uzerche. — La seigneurie de Bruzac paraît n'avoir été scindée en deux qu'au XIIIe siècle entre les membres de la famille de Flamenc d'après une sentence de 1258 par laquelle il fut réglé que «Hélie Flament,

SHAP Fonds Pommarède

seigneur de Bruzac, serait homme lige du vicomte de Rochechouart pour le haut château de Brussac et que le bas dudit château avec le fief de Jumilhac, celui de la Martonie et tout ce que Raoul et Bernard Flament, seigneurs de Brussac avoient au château de Brussac seroient du fief du vicomte de Limoges. » — Après cette division l'on trouve mentionnés en divers actes :

1270-1279. Guy de Born, seigneur de Bruzac.
1295. Hélie de Neuville seigneur de Bruzac.
1314. Guy Flamenc, seigneur en partie de Bruzac.
1320. le même Guy Flamenc seigneur etc.
1344. Reconnaissance de rente sur la maison de sa cote dans Bruzac ... ego Helias Foschier de Bruzaco ... recognosco debere Raymundo Ferriera domicello ... novem denarios. — 1345. Guy David, damoiseau de Bruzac et Berard Flamen damoiseau, seigneur en partie de Brussac
1356. Mariage de Jaubert Flamenc seigneur de Condat et d'Isabelle Flamenc, fille d'Hélie chevalier seigneur de Bruzac
1376. Vente par Raoul David, damoiseau de Bruzac de 12 deniers et une geline de rente due par Javaraud sur deux maisons et un jardin sous le château et dans Bruzac.
1415. Arrentement d'une terre dite de Neuville dans Bruzac par Raymond de Neuville prieur de St Jean de Cole. (1) ... Noveritis quod ego Bernardus de Foresta loci de Bruzaco ... recognosco ... venerabilem et religiosum virum dominum Raymundum de Novavilla canonicum monasterij sancti Joannis de Cole ... priorem ... administratorem hospitij de Novavilla loci predicti de Bruzaco ... ascensasse ... quamdam peciam terræ dicti hospitij de Novavilla de directo domino nobilis Sire Flamenche ...)
1437. Quittance de rente par noble femme de La Roche, dame de Puy Berard et de Bruzac en partie, de 18 deniers de rente sur une maison dans Bruzac joignant la motte du château de Bruzac.
1457. Noble Forton Flamenc seigneur du Haut Bruzac
1464. Hommage rendu par noble homme Forton Flamenc seigneur de Bruzac pour le chatel et la châtellenie de Bruzac que l'on dit le châtel bas
1483. Hommage de Bruzac rendu par Bertrand Flamenc (Pau)
1490. Pierre Flamenc bastard de Bruzac figure dans la monstre des nobles du Périgord faite par Alain d'Albret (Pau).
1494. Arrentement de divers immeubles parmi lesquels une maison dans le lieu de Bruzac appelé Le Grand Château antique (1) Nos officialis Petragoricensis notum facimus quod

... nobilis personis Petrus Debar et Catharina Deyrisson, domicella conjugis domini nobilis Reyperij de Ferrieris de Bruzaco... assensaverunt... probo viro Gabrielli Colon et Reymunda Bailhol conjugibus..... quamdam domum cum viridario contiguo siti in loco de Bruzaco dictoque Magnum Castrum antiquum... confrontatum... cum domo deus Roques... et cum nobili reypeyrio de Novavilla...")

1502 Arrentement d'une chenevière sous le château de Bruzac, joignant le chemin public qui va du château de Puyherald à l'église de St Pierre de Côle
"... noverint universi... quod... personnaliter assistentes nobilis Petro de Bar scutifer et Catharina de Risson domicella conjugibus de Ferrieris... et honesto viro Samberto de Sempos aumoniero domini nostri regis... prefati viro de Bar et Catharinae de Risson... tradiderunt eidem Samberto de Sempos parvam petiam canabalis..."

1502. Reconnaissance de rente par les frères Merle au profit des conjoints de Bar sur deux maifements et une maison joignant le château haut de Bruzac.

1538 et 1541. Hommages par Pierre Flamenc seigneur de Bruzac et par Françoise Flamenc (Pau)

1541. Hommage rendu par Jean de Gontaud, seigneur de Biron pour Bruzac et Bonneval (Pau)

1547. 11 mai - 15 août. Echange et cession par Jean Gontaud de Biron du château et de la châtellenie du Bas-Bruzac en faveur de Geoffroy de Samarthonie. En 1601 il fut rendu un arrêt du grand conseil entre Philippe de Mornay du Plessis et Anthoine de Samarthonnie au sujet de l'aliénation et de la possession de cette seigneurie du Bas-Bruzac (Voir l'arrêt au bull. archéol. du Périg. X. 348). Il y est dit que par contrat du 15 juin 1547, la châtellenie de Montferrand fut vendue à Geoffroy de Sa Marthonnie et à l'évêque d'Arles, son neveu, et que le 5 août 1549 par acte passé à St Jean de Côle, ces derniers auraient reçu de Biron et en contréchange ladite châtellenie du Bas-Bruzac. Plus tard assignation ayant été donnée à Anthoine de Sa Marthonnie à l'effet d'exhiber tous ses titres de propriété, hommages etc. il répondit "qu'il n'avoit trouvé aulcun hommage
" faict par ses prédécesseurs ; que si aulcun
" avoit esté par eulx faict, il avoit esté per-
" du par les guerres advenues en l'an 1569,

SHAP Fonds Pommarède

auquel lieu furent occupez par ceulx de la religion reformee, tant le lieu de Sainct Jehan de Colle que la maison dudict de La Marthonie, en laquelle maison estoient tous les titres, papiers et documents, tous lesquels luy furent rompus et emportez ou jettez jiarmy les places et rues dudict lieu...»
Le procès continué devant le parlement de Bordeaux, fut suspendu et repris par M. de Mornay en conséquence des édits accordés à ceulx de la religion prétendue reformée dont ledict de Mornay faict profession...» Enfin le grand conseil rendit en 1601 l'arrêt définitif, terminé en ces termes: «Jceluy, nostre dict grand conseil faisant droict sur laclicte instance a condamné et condamne ledict de La Marthonie, faire revente au dict de Mornay de la dicte terre et chatellenye du Bas-Bruzac, les appartenances et dépendances et rembourssant par le susdict Mornay la somme de neuf mil cinq cens escus soit laquelle ladicte terre a esté vendue audict de La Marthonie aux despens...» Malgré cette sentence le château du Bas-Bruzac ne fut point vendu à Philippe Mornay par Anthoine de la Marthonie, car en 1629 et 1632 Jacques de la Marthonie est qualifié de seigneur en partie de Bruzac. Dans des actes de 1669, 1676 et 1677 Jean de la Marthonie est même qualifié de seigneur marquis de Bruzac. Par suite de mariage César-Phebus François comte de Bonneval, brigadier des armées du roi devint seigneur de Bruzac ainsi qualifié en 1764. Cette seigneurie passa des mains de sa veuve, Marie de Beynac dans celles de sa nièce, Marie-Claude de Beynac qui l'apporta à son mari, Christophe de Beaumont qualifié de seigneur de Bas-Bruzac, dans des actes du 30 juin 1773 et 7 novembre 1774.
Quant au château du Haut-Bruzac il appartenait au commencement du XVIIe siècle à Jean de Marguessat, conseiller du roi, juge-mage etc. Une fille de cette maison apporta par mariage cette partie de la seigneurie de Bruzac dans une branche de celle d'Haussefort de sa Mothe. Un d'Haussefort de Vaudre, la possédait en 1764 et encore en 1789.
Bruzac eut à souffrir 1° durant les guerres anglaises, notamment lorsque Richard-Cœur-de-Lion ravagea la contrée en 1186 puis lorsque les troupes de Jean-Sans-Terre s'emparèrent de Thivier en 1211; dans les premières années du XVe (1404-1405) lorsque le seigneur d'Albret et les sénéchaux du Périgord et du Limousin délivrèrent Besson (Bruzac) et St Jean

d'Escolle que les Anglais tenoient et les fit fondre.» (Lespine). 2° Bruzac ne fut pas non plus épargné durant les guerres protestantes du XVIe siècle, ainsi que nous l'avons vu dans la plainte d'Anthoine de La Martonnie. 3° il dut encore souffrir pendant la Fronde lorsque les troupes du prince de Condé occupèrent la contrée, de 1651 à 1653. Enfin la Révolution de 93 avec ses décrets sur la démolition des châteaux, et l'exploitation comme carrière des restes de ce monument l'ont réduit en l'état où nous le voyons aujourd'hui.

Extrait d'une liève du XIVe siècle:

«Cy sensuyvent les cens et rentes deux a nobles personnes Lambert de Risson et Guillaume Rousse seigneurs de Ferrières et de Neuville de Bruzac:.. Leonard Bottier... 12 deniers...; Audoard de Albas Peyras trois deniers de rente, pour raison d'une maison assize au lieu de Bruzac, confronte en la maison de Pierre Botier d'une part et en la rua publica daultre et en la maison de noble et puissant seigneur Pierre de Bruzac, seigneur des Chataus, une petite rue entre deux daultre. Guilhaume, Georges et Mathieu de Queyroux, quatre deniers par raison dung chanabal assis debsous le chastel de Bruzac, appele de La Aymerolia, confronte en le chemin public par lequel lon vay de Puy Bérard vers St Pierre de Cola.

Jehan Texier, pour raison dun hostel assis aud. lieu de Bruzac, confronte avec lhostel de Jaubert Progua d'une part, en la chariera publica daultre, en laule place desdicts seigneurs de Ferrières. Petrus Merle le vieilh, pour raison du repayre de Ferrières assis en la paroisse de St Pierre de Cola... Item d'une maison et dung ort tenant ensemble assis aud. lieu de Bruzac, confronte en une maison appelée du Mosnier d'une part et le chastel de Soleyra daultre et le fossat anticq dud. lieu daultre. Item pour raison dune vinhe assize aud. lieu de Bruzac, confronte en le chemin anticq par lequel lon vay de Bruzac vers Villars et le chemin anticq de la procession daultre. Helias de Forest, deux souls pour raison d'une maison assize au lieu de Bruzac entre les deux chasteaulx anticqs et la maison de Lavit d'une part et les pleydures desd. seigneurs... Item pour raison dung ort assis au lieu de Bruzac, confronte en le chemin public par lequel lon va de la chapelle de Saint Cernin vers la Cola.» (Bull. arch. VIII. 118).

b. Le château de Bruzac avait une chapelle dédiée à St Saturnin (ou St Cernin); elle est signalée dans la bulle du pape Célestin III déjà citée (1192) et dans le pouille du XIIIe s. «Cap. de Bruzac»

Le pouillé du XIIIe s. (Archiprêtré de Condat) cite encore l'église de St Avit. Elle se trouvait dans la partie haute de ce village et ce n'est qu'en ce siècle que les ruines en ont été dispersées. Il y avait aussi une chapelle de St Avit dans la paroisse de Thiviers mentionnée dans ce même pouillé. La carte de Belleyme mentionne le village.

En face de Bruzac et dans la plaine sur l'autre rive de la Côle où les yeux se portent avec plaisir à cause de la beauté du site, on aperçoit la chapelle de Doumarias. Quelques uns croient trouver l'étymologie de ce monument dans ces mots «dona Maria» d'autres dans ceux-ci: domus Mariæ ce qui semblerait indiquer une consécration particulière à la Vierge Marie, tandis que d'après la tradition générale du pays cette chapelle est dédiée à Ste Anne. Cette église est orientée et sa construction remonte au XVe siècle. Sa voute qui était en pierre de taille a subsisté jusqu'à la Grande Révolution et la clef de cette voûte où l'on voit sculptées les armes des anciens seigneurs de Bruzac, malheureusement non décrites, se trouve encore, dit-on, avec un tas de pierres provenant de la démolition, sur le lieu même. La partie nord de la chapelle n'existe plus mais dans le sanctuaire on voit encore la grande fenêtre de style flamboyant que le mauvais temps a respectée et sur les murs une croix de malte sans doute marque d'une ancienne consécration. Les murs subsistant encore parce qu'ils sont protégés et soutenus par des contre forts d'une grande épaisseur. Il y avait dans cette église un tableau représentant Notre Dame de Pitié. Jusqu'à l'époque de la Révolution le curé de la paroisse y conduisait processionnellement son peuple une fois chaque année (à la chapelle le ?). Au dire des anciens du pays à l'époque de l'invasion protestante la cloche de cette chapelle fut jetée dans un abîme voisin et le jour de Ste Anne on entendait de puis très distinctement cette cloche tinter trois fois. En 1575 le fief de Doumarias appartenait à François Bolène lieutenant du juge de la seigneurie de Bruzac (Bull. archéol. du Périg. V. 354). Non loin de cette chapelle s'élève une croix en pierre appelée la croix du cimetière des lépreux. Un acte de 1670 (en ma possession) signale le lieu appelé la malatarie. Il y avait en effet dans la paroisse de St Pierre de Côle une maladrerie qui fut unie le 20 juillet 1696 à l'hôpital de la Marche (Archiv. de la Dord. B. 511. 1756). — Il y avait au village de Champlouvier une croix que l'on érigea, dit la tradition locale, pour rappeler la victoire que les catholiques remportèrent en 1575 sur les protestants. Ce lieu fut appelé d'abord champ du laurier nom converti en celui de Champlouvier qu'il porte aujourd'hui. Lorsqu'en 1793 les révolutionnaires voulurent renverser cette croix, les femmes de St Pierre de Côle ayant à leur tête Jeanne Farne, métayère au village de Champlouvier, l'empêchèrent par leur courageuse énergie. Elles se montrèrent de nouveau le 10 germinal an 2 (1794) lorsque le maire placé devant l'église fermée du culte

chrétien pour être ouverte à celui de la
Raison commença majestueusement et sans
rire la lecture de cette fantastique divinité.
Aux premiers mots, elles lui arrachèrent le
livre des mains, le déchirèrent et en foulè-
rent aux pieds les feuilles éparses. Tradui-
te pour ce fait devant le tribunal révolu-
tionnaire d'Excideuil, Jeanne Sarue y con-
serva toute son énergie et répondit au pré-
sident qui lui demandait si elle avait bien
compris ce qu'elle avait fait : « Que m'im-
porte ! ne vaut-il pas autant mourir au-
jourd'hui que demain ! » Nous ignorons quelle
fut la sentence mais nous ne pensons pas
que cette fière réponse ait été suivie d'une
forte peine tant il est vrai que le courage
et l'énergie dans les convictions en imposent
toujours et profitent plus que les faux-fu-
yants des âmes timorées et pusillanimes.
(Chroniqueur 1853 p. 15 ; Bull. archéol. V. 343).
– 5 Ferrières. A un kilomètre de Bruzac, sur
un coteau, se trouvait le château de Ferrières
qui appartenait en 1295 à N... Saulnier de
Laborie. Il n'en reste aujourd'hui que les sou-
bassements avec quelques pans de mur. On
y remarque un ancien puits qui passait
dans la contrée pour recéler un trésor. Le pro-
priétaire guidé par un prétendu devin en
fit déblayer une partie, mais n'acheva pas
le travail aussi le fameux trésor est encore
à découvrir.
Puynovin. Noble Antoine Brouchaud était
sieur ou seigneur de Puynovin en 1665.
Savy. La création de ce fief ne date que de
1727. A cette date haut et puissant seigneur
messire Pierre de Beynac premier baron du Pé-
rigord vendit à Jean Cluniac sieur de Savit
les mas et tènements appelés de Savit, de la
Braconnerie etc. avec tous les honneurs et pré-
rogatives dont les seigneurs de fiefs ont ac-
coutumés de jouir... sans par ledit seigneur
s'y rien réserver que la justice et hommage
d'une paire de gands blancs à mutation de
seigneur et vassal... avec pouvoir audit sieur
de Savit de mettre et poser à sa maison de-

de divers édifices ; à côté de lui est une tête de
mort. Statues : la Vierge, S. Joseph, St Cloud.
Presbytère, Jardin du presbytère d'un re-
venu de cent francs. – (Archiv. de la Dord.
Q. 78. N° 341) « Sempour. Vente à Gaston Salve...
le presbytère 881. Périgueux 24 messidor an IV. »
Curés de Sempzours.

Jean Bordes chapellain. 1510.	Henry Dusol. c. 1775. 81.
Jehan. Bonneau. 1580	Rocher de Tabareau. c. 83. 90.
R. Noël. vic. 1672.	Lascoux, c. 1706. 1711
Gaignerye. c. 1672.	Chevauchaud Pierre. 1789

Sempzours, ancien repaire noble.
Principaux fiefs : 1. Fédou, avec château
du XVIIe s. Ce repaire appartenait en 1757
à Jean Robert, gendarme de la garde du
roi. De cette famille il passa à Mr Bouchier
de Nouailhac gendarme de la garde du roi,
en 1775, dont l'arrière petite fille Mme Vve
de Beaurayre remariée avec Mr Wlgrin
de Taillefer le possède encore (1878).
2. St Gironie, ancien repaire noble ap-
partenant autrefois à la famille de ce
nom dont un membre, noble Pierre de-

SHAP - Fonds Pommarède

La Guionnie, sieur de Sempzours, épousa en 1666 noble damoiselle Marie de Reynier de Glane. Il passa ensuite à la famille de Siourat d'après le dénombrement fait au XVIIIe s. des privilèges de Périgueux.
3. La Salle qualifié d'ancien repaire noble dans un acte de 1420, époque à laquelle existait encore un château fort dont il ne reste qu'une tour carrée à demi ruinée au sommet d'une colline. Il appartenait au XVIe s. à la famille de Beron d'après le rôle de l'arrière-ban de la noblesse du Périgord et du Limousin à cette époque. Ce fief relevait, ainsi que la paroisse de Sempzours, de la châtellenie d'Agonac, et par suite Monseigneur l'Évêque de Périgueux y avait l'exercice de la justice haute, moyenne et basse.
(Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord. V. 336 et suiv., IX 210 et suiv.).

la paroisse est mauvais, le plus inculte de toute la province : il peut et doit être mis en parallèle avec celui de la Champagne pouilleuse, son revenu consiste en très peu de bled, de chataignes et très peu de vin d'une qualité médiocre, suffisant à peine pour nourrir les habitants six mois de l'année... elle ne retire de son vin que bien peu à considérer qu'elle se trouve très éloignée de la ville de Limoges seul et unique débouché pour la vente. La pièce est de 300 bouteilles mesure de Paris. »

Origines. « Eccl. de Sempzor » (Archiprêtré de Condat, pouillé du XIIIe siècle) ; « Semsor » (Cartul. de Sigueux) ; « Sempzorium » 1365 (Chatell. Lesp. 88) ; « Sempzor » (P. 1382) ; « Curé de Sempzours, collat. St Jean de Côle » (P. 1516-1538) ; « eccl. de Sempzors unita priori de Cola » (P. 1556) ; « Sempzours annexe de S. Jean de Cole » (P. 1648) ; « la vic. perp. de Sempzours » (P. 1711-1713) ; « S. Sixte de Semjoux, coll. le pr. de S. Jean de Cole » (P. 1780).
Titulaire et patron : St Sixte (Régistres paroissiaux de 1672 et suiv. « paroisse de St Sixte de Sempjours » ; pouillé de 1780 (voy. plus haut) ; parmi les curés figurant aux Etats-Généraux de 1789 : « Messire Pierre Chevalchaud curé de St Sixte de Sempzours »). On fête dans cette église la Ste Vierge et St Cloud.
5. Eglise. « L'église de Sempzours est située au fond d'un vallon étroit et profond à côté d'une source abondante et limpide qui jaillit du rocher. » Elle est isolée de toute habitation. Son style est byzantin à 3 coupoles dont une a disparu et l'autre a été refaite. La coupole centrale est plus élevée et ses pendantifs sont parfaitement définis. La longueur totale de l'église est de 25 à 26m et sa largeur de 5 à 6 mètres. Le chœur est à pan coupé, sans voûte ni abside. On y remarque de charmants modillons parmi lesquels ceux des angles offrent une triple figure humaine, image sans doute de la Sainte Trinité. L'autel a un rétable en bois sculpté et peint digne d'attirer l'attention. Le panneau de droite représente Ste Valérie à genoux présentant sa tête à St Martial évêque qui la bénit. On sait que cette patricienne avait été convertie à la foi chrétienne par l'Apôtre Limousin, et que le proconsul Silanus dont elle avait refusé les hommages lui avait fait trancher la tête. Le panneau de gauche représente un religieux à genoux parmi les ruines

(Archiv. de la Dord. St Pierre de Côle)
1. Une liasse de 12 cahiers. 1737. 1747. Régistres des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de St Pierre de Côle. Baptêmes de Marie de Brochard, fille lég. d'Antoine de Brochard écuyer, sieur de Bo.s.-marteau et de Jeanne Robert dame de Bosmarteau du village de la Benechie; parrain Michel Malet écuyer, sieur de Villeviale et marraine Marie Cherchouly. 1737. - Marguerite de Croyzant fille de François de Croyzant, Me chirurgien et d'Isabeau Marcheix du village de Puyjean 1737. - Mathurin Gadaud fils de Guillaume Gadaud et de Marie Cluziac demoiselle de Gadaud du present bourg; parrain Mathurin Cluziac sieur de Lavit, bourgeois de la ville de Périgueux, et marraine Catherine Lafarge, veuve du sieur Gadaud. 1738. - Bertrande Boullen, fille n. et l. de Jean Boullen sieur de Las Combas et d'Isabeau Audebert, du village de Guichardie. 1738. - Marie Guichard fille lég. d'Etienne Guichard bourgeois et de dlle Gabrielle Pindray du bourg. 1739. - Bernard de Croyzant fils lég. de François de Croyzant Me chirurgien et d'Elisabeth Marcheix du village de Puyjean; parrain Bernard Boyer sieur de la Coudecherie, bourgeois de la ville de Périgueux, de la paroisse St Silain et marraine Marguerite Marcheix dlle de la Chategnère de la ville de Brantôme. 1739. - Marie Juge fille d'Antoine Juge Me ès-arts, et d'Anne Noël du present bourg; parrain Mathieu Arbonneau sieur de la Chategnère du bourg de Villars, et marraine Marie Borie de la paroisse de Nanteuil. 1744. Sicaire de Croyzant (sieur de Lagrange) fils lég. de Pierre de Croyzant sieur de Lagrange, Me Chirurgien et de Marie Legrand du present bourg. 1745. - Jacques Rolle fils légitime d'André Rolle sieur d'Audoumarias et de Françoise Teillou dlle d'Audoumarias; parrain Jacques Teillou, sieur de la Villatte, du bourg de Miallet, et marraine Léonarde Botton dlle du Repaire. 1745. - Guy de Croyzant prêtre, curé et prieur de Marolles diocèse d'Orléans, et marraine Marguerite Servant dlle de Boyer, de la paroisse de St Paul Laroche. 1745. - Marie Amblard fille lég. de Guillaume Amblard sieur de la Rolphie Me chirurgien du lieu de Treyort et de Claire Fargeot dlle de la Rolphie. 1746. Mariages de: Etienne Marcheix, marchand, avec Sicaire Rebeyrol Vve de Léonarde de Peyrelevade. 1740. - Charles Charrelier sieur de la Forest, avec Anne Moreau de Puyfavard paroisse de Villars. 1741. - Sépultures de: Marie Veyrel dlle du Cluzeau, du lieu de Feldut paroisse de Lemyxours, agée de 72 ans dans l'église de St Pierre. 1743. - Marguerite Jolivet du repaire de la Reynerie agée de 22 ans, dans l'église. 1744. - Dlle Jeanne Rougier du lieu de Treyort dans l'église. 1747.

St Pierre de Côle. 2. Liasse de 12 cahiers. 1748. 1758. Baptêmes de : François Rolle, fils lég. d'André Rolle sieur de las Doumarias et de Françoise Teillou delle de las Doumarias. 1749. – François Dubut, fils lég. de sieur Nicolas Dubut bourgeois et de delle Paule Gourgoune de Dubut, du village de Chastelerie. 1756. – Marie Cluniac fille lég. de Léonard Cluniac sieur du Repaire, bourgeois de la ville de Périgueux, habitant à présent au repaire noble de Lavit et d'Anne Dugrézeau, delle du Repaire. 1758. – Mariages de : Pierre Dumitour, marchand de la ville de Thiviers avec Catherine Ducher du présent bourg 1749. – Thomas Duverdier avec Antoinette Meynard. 1750. – Antoine Lespinas, du lieu de Reynerie, avec Marguerite Léonard du présent bourg. 1751. – Jean Bollen sieur des Combes, du village de Guichardie, avec delle Marie Eycuriaud du bourg de Peyzac en Limousin 1752. – Jean Hivert praticien, du bourg de Sencenac, avec Marguerite Duverneuil, du village de la Chastelerie. 1754. – André Petit sieur de Bourland, bourgeois de la ville de Brantôme, avec Claire Clugniac delle de la Merlie bourgeoise de la ville de Périgueux 1756. – Sépultures de : Licarie Cherchouly agée de 60 ans, dans les tombeaux de la fabrique de l'église. 1748. – Marie de Croyzant delle de la Combe agée de 35 ans. 1749. – Me François Robert sieur du Cluseau, agé de 82 ans, dans l'église es tombeaux de ses prédécesseurs. 1749. – Jean Desforest, bourgeois agé d'environ 60 ans, dans les tombeaux de l'église. 1750. –

3. Liasse de 10 cahiers. 1759. 1768. Baptêmes de Marie Léonard fille lég. de Jean Léonard sieur de Montet, et de Charlotte Johanvein delle de Montet du présent bourg 1759. – Marie Clugnac fille lég. de Léonard Clugnac sieur du Repaire, de Lavit et d'Anne Eulalie Dugrezeau delle du Repaire, bourgeois de la ville de Périgueux. 1759. – Jean Desforest fils lég. du sieur Germain Desforest, bourgeois, et de delle Jeanne Gaillard du présent bourg. 1764. – Jean Lajugie fils lég. de Guillaume Lajugie bourgeois et de Françoise Dauriac delle de Lajugie du présent bourg. 1765. – Monsieur messire François fils de Monsieur messire François de Saunier, seigneur de Ferrières, Puychaut et autres places, et de dame Louise de Jehan son épouse. 1766. – Demoiselle Jeanne fille de messire Antoine Brochard, seigneur de la Nauve et de dame Marguerite Nadal son épouse, du lieu de la Bénéchie. 1767. Jacques Desforest fils des précités. 1767. –

Coulounieix 6 9bre 1890. H. Brugière. t. 6.

SHAP - Fonds Pommarède

St Pierre de Côle (Suite) Mariages de: Monsieur Me Antoine Robert Desilles, avocat en la Cour habitant la paroisse St Front de Périgueux avec dlle Anne Robert du Cluzeau, du lieu de Fedout, paroisse de Lempzours. 1759. — Me Léonard Debord bourgeois de la ville de Périgueux avocat en la Cour, avec Anne Judet dlle de Villars habitant le lieu de Chantecors paroisse de Ste Marie de Frugie. 1760. — Sieur Pierre Queyroulet de Benaya avec dlle Marie Durouchail du présent bourg. 1763. — Laurent Pastoureau sieur de Magnac, de la paroisse de Millac avec Jeanne Gourgousse dlle du Vigneau du village de la Chastellerie. 1763. — Sieur Antoine Laforest, bourgeois Me apothicaire et chirurgien de la ville de Brantôme avec dlle Pétronille Caret du présent bourg. 1763. — Henri Vigier sieur de la Vigerie bourgeois du bourg de Veyrines, avec dlle Anne Robert de Fedout du lieu de Boisvert paroisse de Lempzours 1765.

Sépultures de: Marie Dupeyroux dlle de Chavard, agée de 80 ans du présent bourg. 1760. Sicaire Desforest, sieur des Rivières, bourgeois agé de 50 ans, dans les tombeaux de l'église. 1762. Mathurin Cluniac sieur de Lavit bourgeois de la ville de Périgueux, agé d'environ 68 ans. 1764. François Passerieux dlle de Lage, dans les tombeaux du sieur de Lage, son mari à l'église 1764. — Etienne Chirchouly, du présent bourg dans la Chapelle de Puymartin. 1765. — Dlle Anne Robert fille de sieur Jean Robert de Fedout et de dlle Marguerite Giry dans la présente église aux tombeaux de ses ancêtres avec le consentement du curé de Lempzours. 1769.

4. Liasse de 10 cahiers. 1769 - 1778. Baptêmes de: dlle Louise fille de messire Pierre Brochard et de dame Françoise Nouailles de Lavallade, son épouse, du lieu de la Belounie. 1770. — Dominique Gadaud, fils lég. de Mathurin sieur de Gadaud et de Jeanne dlle Cyriaud du présent bourg. 1773. Jeanne-Emilie-Françoise Durand fille lég. de messire Guillaume Silvain Durand de Nouaillat écuyer seigneur de Puyberaud, et de dame Anne Robert de Fedout, habitant leur maison de Fedout paroisse de Lempzours. 1774. — Jean-Baptiste Fabien Félix Durand fils des mêmes 1775. — Mariages de: Me Jean Fricout huissier royal de la ville de Thiviers, avec Catherine Reyx, du village de Champlouvier présente paroisse. 1773. — Du sieur Chirchouly bourgeois de cette paroisse avec dlle Marguerite Bordas bourgeoise de la ville de St Yrieix la Perche en Limousin. 1773. — Me Jean Baptiste Puyrajoux sieur de la Roulandie, bourgeois de la ville de Thiviers avec Marie Petit dlle de Bourland demeurant en la communauté de la Visitation Ste Marie paroisse de la Cité de Périgueux. 1778.